

DEL 23-010

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'EVEQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 1^{er} mars 2023

DATE D'AFFICHAGE

Le 1^{er} mars 2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 25

L'an deux mille vingt trois

Le sept mars à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Fanny PIRA, Mélanie BOCQUENET, Maryse BAYBAY, Delphine FOUQUET, Denis MINER, Pierre CASTILLON, Pascale FEGER, Jean-Philippe GUYON, Sylvain BACHELEY, Angélique PLANCHETTE, Stéphane DALIVOUST, Eric ANDRE, Alain GUICHET, Jérôme DELISLE, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNE.

ETAIENT ABSENTS

Christian POIRIER (pouvoir à Mélanie BOCQUENET), Hakim ACHIBET (pouvoir à Maryse BAYBAY), Benoît CHAUVIN (pouvoir à Angélique PLANCHETTE), Nicolas ROUGET (pouvoir à Damienne FLEURY), Philippine DANGREAU, Louis MASSARD (pouvoir à Sylvie LAUTRU), Philippe PAUMIER (pouvoir à Mickaël JUIGNE), Marie CHEVALIER.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE :

OBJET : SUBVENTION A LA CROIX ROUGE EN FAVEUR DES SINISTRES DU SEISME EN TURQUIE ET EN SYRIE

Rapporteur : Madame le Maire

Vu l'avis de la commission Finances du 28 février 2023,

Les séismes du 6 février 2023 qui ont touché le Sud de la Turquie et le Nord de la Syrie, dans la région du Kurdistan ont fait à ce jour plus de 50.000 morts, de nombreux blessés et disparus.

Régulièrement, le conseil municipal est amené à apporter son soutien à des associations qui aident les populations victimes de catastrophes.

La Croix Rouge Française a lancé un appel aux dons pour venir en aide aux populations affectées par ces séismes dans les deux pays. Les fonds collectés seront utilisés par la Crois Rouge et ses partenaires, la fédération internationale, le Croissant Rouge turc et le Croissant rouge syrien.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 1.000 euros à la Croix Rouge Française pour venir en aide aux sinistrés des séismes en Turquie et en Syrie.

VOTE : Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Evêque, le 9 mars 2023

**Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité
et de sa transmission en Préfecture ce jour**

Madame Le Maire,

Damienne FLEURY